

PLACE DE LA MAIRIE

GUITRANCOURT (78)

-  Commune de Guitrancourt
-  Espace Libre
-  4 600 m²
-  560 000 € HT
-  2016

La place de la mairie et de l'église de Guitrancourt, dans les Yvelines, se caractérisait auparavant par une succession d'espaces fragmentés et peu lisibles, dont l'organisation était rendue encore plus confuse par une topographie douce et mal exploitée.

Le projet s'est attaché à redonner cohérence et lisibilité à cet espace central du village en s'appuyant sur une identification claire des différentes fonctions présentes : le parvis de l'église, la place de la mairie et le parc.

La topographie du site, loin d'être contrainte, est devenue le moteur du projet. Au droit de la mairie, une découpe franche du terrain permet de dégager une place généreuse, pensée comme un espace de pause et de rencontre pour les habitants. De larges emmarchements relient les différents niveaux et accompagnent les parcours, offrant des séquences de promenade et des points de vue sur les différents espaces de la place.

En partie haute, le parc naturel vient contraster avec le caractère plus minéral de la place. Ce jardin, plus végétal et ouvert, propose une ambiance plus calme et paysagère. Des marches confortables assurent la liaison entre le parc et l'église tout en intégrant des dispositifs permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Afin de renforcer la continuité entre ces différents espaces, un accodrain en acier Corten accompagne la ligne supérieure des emmarchements. Ce dispositif, à la fois technique et paysager, souligne les circulations tout en assurant la gestion et la récupération des eaux pluviales.

L'aménagement est complété par une aire de jeux et un parking infiltrant, intégrés dans la composition générale du site. Ensemble, ces interventions permettent de transformer la place en un espace public lisible et convivial, où les usages du quotidien, les temps de rencontre et les parcours paysagers s'articulent harmonieusement au cœur du village.

Transformation de la mairie, aménagement de la place de la mairie et du parvis de l'église.







